MAIRIE
de
SURTAINVILLE

50270

CONVOCATION AU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal se réunira à la Mairie le mardi 23 février 2021
à 20 heures 30 en session ordinaire.

Ordre du jour

- Approbation du conseil municipal du 12 janvier 2021,
- Décisions du maire,
- Compte-rendu de la commission travaux du 19 janvier 2021,
- Projets d'investissement pour l'année 2021,
- Demandes de subventions 2021,
- Approbation du rapport pour la poursuite de gestion et d'exploitation de la garderie périscolaire, de l'accueil de loisirs sans hébergement et de l'accompagnement à la scolarité en délégation de service public dans le cadre d'un contrat de concession de service public - mode affermage,
- Acquisition de la parcelle B 2019 en partie,
- Projet d'acquisition de la maison située 84 route des Laguettes,
- Vente du garage communal du Bourg,
- Adhésion 2021 Maires Ruraux de la Manche,
- Arrêté de renonciation de transfert de police spéciale du Président de la Communauté d'Agglomération du Cotentin,
- Assainissement collectif et eaux pluviales,
- Prestations prises de vue drone,
- Aménagement du Bourg,
- Cours d'eau,
- Demande de réglementer la circulation sur la route des Mielles (carrefour VC 5 et VC 10),
- Bâtiments communaux,
- Contrat d'assurance des risques statutaires du personnel - Délibération donnant habilitation au Centre de Gestion de la Fonction Territoriale de la Manche,
- Demande de remboursement des arrhes de la salle polyvalente,
- Informations et questions diverses.

Je vous remercie de bien vouloir assister à cette séance, et vous prie d'agréer l'expression de mes salutations distinguées.

Fait SURTAINVILLE, le 18 février 2021

Le Maire,

Odile THOMINET